

4 – Balisage violet puis bleu : prendre la petite route à droite dit chemin des Roux. Le suivre jusqu'au chemin des Blancs sur la gauche. On descend ce chemin goudronné jusqu'au chemin Saint-Georges qu'on prend à droite et continuer, après un virage à gauche, à le descendre jusqu'à la route de Prémol. Prendre immédiatement à droite un tout petit chemin qui débouche au chemin de Mourachat qui arrive dans le parc. Suivre à droite l'impasse de la Carrière le long du parc et après les immeubles on utilise le circuit N° 1 du Bit (balisage bleu) qui nous conduit à travers le parc au point de départ. Ne pas manquer d'observer au niveau du petit pont, entre le parking des tennis et le saule pleureur, l'alignement de trois clochers (établissement thermal, usine électrique et château).



Photos Associations les sentiers de St Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut

Les sentiers Circuit n° 11 Circuit des Curistes



→ Charte du randonneur

1. Je respecte le tracé des sentiers et je n'utilise pas de raccourcis.
2. Je suis discret, je pense aux autres et je regarde la nature.
3. Je pars avec un équipement adapté.
4. Je prépare mon itinéraire et j'emporte carte et boussole.
5. En montagne, je pars tôt et je préviens mon entourage de mon itinéraire.
6. Je suis TOUJOURS chez quelqu'un, je referme les barrières et clôtures et je respecte les propriétés privées.
7. Je ramène mes déchets en ville ou dans la vallée.
8. Je respecte les autres utilisateurs de la nature et je reste courtois.
9. Je ne fais pas de feu en forêt.
10. J'emmène avec moi de quoi m'alimenter et boire suffisamment.

L'éditeur de ce document ne peut être tenu pour responsable de tout incident ou accident de toute nature pouvant intervenir lors de la randonnée.
Police Municipale : 04 76 89 54 07

→ Balisage

7 Numéro de circuit

— Continuité

7a Numéro de variante

... Variante

Virage à droite

Virage à gauche

Mauvaise direction



Renseignements
Office de Tourisme
5, avenue des Thermes
38410 Uriage
04 76 89 10 27
info@uriage-les-bains.com



www.uriage-les-bains.com

Les sentiers

Circuit n° 11

Circuit des Curistes

Entre Uriage et Vaulnaveys-le-Haut un petit circuit facile le long du parc, longeant de magnifiques villas du siècle dernier puis les berges bucoliques du Vernon, avant de revenir par l'autre bout du parc. Ce circuit étant commun à deux communes, le balisage change de couleur suivant la commune concernée, bleu sur Saint Martin d'Uriage il est violet sur Vaulnaveys-le-Haut tout en respectant la même symbolique.

Balisage	Dénivelé	Longueur	Durée	Difficulté
Bleu puis violet	103 m.	6,2 km	2 h	Très facile



www.uriage-les-bains.com

Les sentiers Circuit n° 11
Circuit des curistes



Départ : Office du tourisme d'Uriage, parking à proximité.

1 - Balisage bleu puis violet ; passer devant le casino puis traverser la route pour admirer la très belle fontaine de la déesse Hygie. Ensuite suivre l'allée piétonne le long du parc, traverser la route au premier rond-point, continuer l'allée jusqu'au second rond-point. Traverser et continuer tout droit jusqu'à un nouvel ensemble d'immeubles. Traverser la route au passage protégé, tourner à gauche avant de prendre à droite le chemin des Alberges. Admirer quelques vieilles maisons "début de XXème siècle" suivre cette petite route jusqu'au croisement du chemin de la Mélaterie.

2 - Balisage violet ; prendre à gauche pour déboucher sur la route, aller à droite et traverser le rond point en direction de Vaulnaveys-le-Haut. Suivre la route sur 100 m prendre à droite un petit sentier étroit qui débouche sur le chemin des Abeilles. Suivre cette petite route pour revenir sur la grande route. Prendre à droite sur 50 m le long de la grande route avant de bifurquer à droite (en face du café "Le p'tit troquet") sur le chemin des Bargeonniers. On arrive à un croisement, prendre à gauche le chemin de la Tour jusqu'à la route.

3 - Balisage violet ; traverser la route pour prendre en face le chemin des Combes puis au bout de 150 m, bifurquer à gauche sur le chemin des Perrières jusqu'au joli pont au dessus du Vernon. Le franchir et suivre en sous bois le Vernon par le chemin des Durands qui monte jusqu'à la route de Prémol, qu'on prend à gauche sur 30 m avant de franchir le Vernon.

